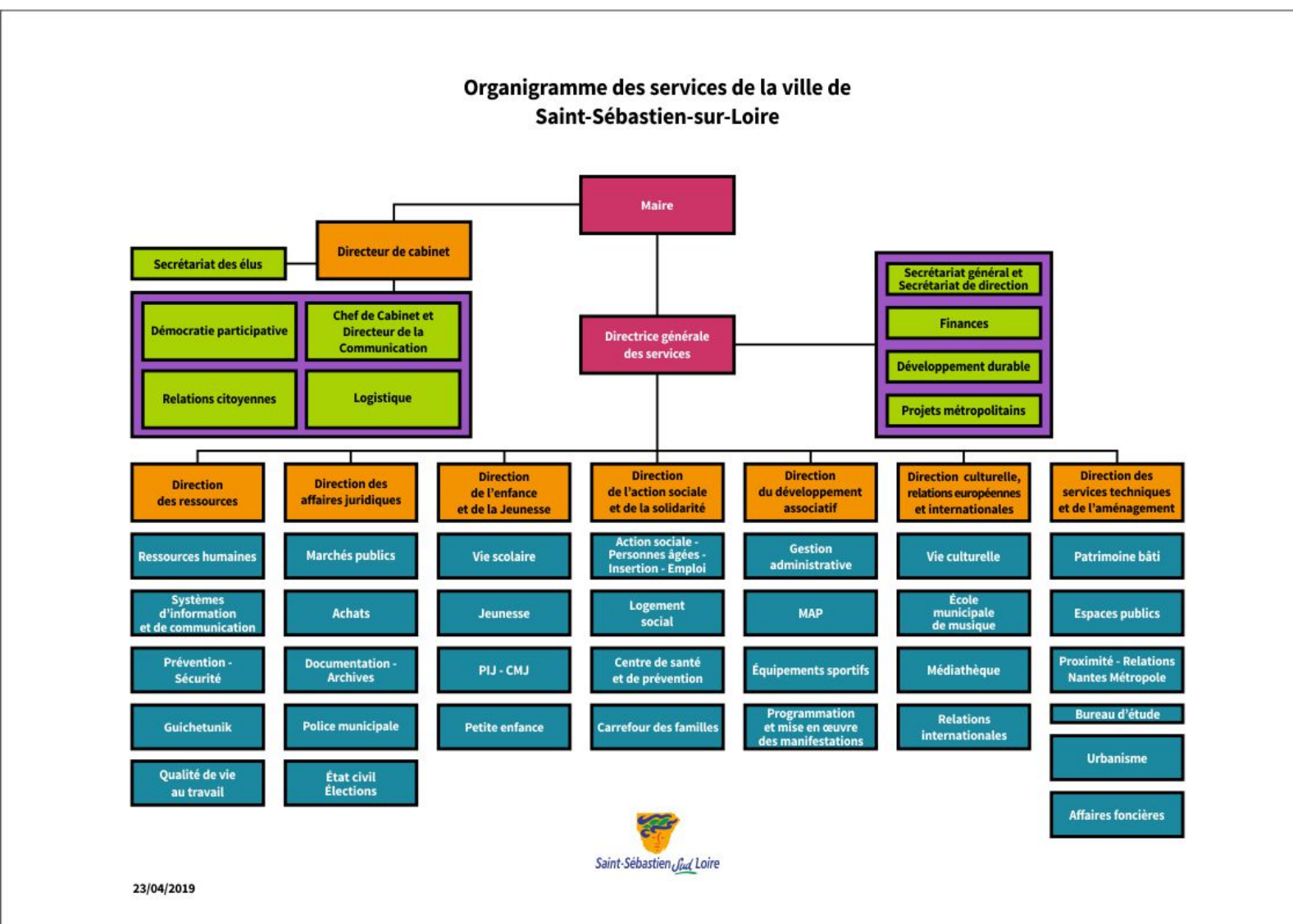


Services municipaux

La Ville emploie près de 450 personnes dans tous les domaines nécessaires à la gestion d'une ville et de ses habitants.



Des agents qui travaillent au quotidien au service des Sébastienais, dans l'ombre ou dans la lumière. Il s'agit par exemple des ATSEM, des agents du service espaces verts, des gardiens des écoles, des aides à domicile, des agents d'accueil... Certains services comme le service urbanisme ou l'état civil sont sollicités quotidiennement par les citoyens pour accomplir certaines démarches, d'autres sont moins connus mais jouent un rôle tout aussi important pour la vie de la commune.

Cliquez sur l'image pour l'agrandir

Téléchargez le guide pratique et l'organigramme en bas de page.

Régieunik



La Régieunik est le nom donné au service de la régie unique de la ville de Saint-

Sébastien-sur-Loire. La Régieunik c'est une simplification des démarches administratives pour n'avoir qu'un seul interlocuteur, une seule facture.

Horaires

■ Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Petite enfance

Ce service propose un large éventail de solutions d'accueil, animées par différents professionnels de la petite enfance qui s'efforce d'être toujours mieux adapté aux besoins des familles.

Vie scolaire

Veiller au bien-être des écoliers sébastienais est la mission du service vie scolaire. C'est par exemple ce service qui gère les inscriptions pour chaque rentrée et les demandes des familles pour la restauration scolaire.

Jeunesse

Le service propose toute l'année un accueil des enfants dès 3 ans les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires dans les différents centres de loisirs dont dispose la Ville. Des séjours avec ou sans hébergement sont également proposés pendant les vacances. Les animateurs du service jeunesse encadrent les petits Sébastienais et leur concoctent tout un programme d'activités.

Ce service gère également l'accueil périscolaire qui est proposé aux familles avant et après l'école.

Population-Élections

Ce service accueille le public pour les démarches telles que :

- la réalisation de carte d'identité ou de passport
- déclaration d'une naissance
- déclaration d'un décès
- inscription sur les listes électorales
- le recensement des jeunes à partir de 16 ans
- l'obtention d'un acte de naissance

Culture

Le service culturel s'occupe de la programmation culturelle de la Ville avec la médiathèque et l'école municipale de musique. Concerts, spectacles, animations pour enfants... sont régulièrement programmés toute l'année dans les différents équipements culturels (ESCALL, Embarcadère, médiathèque...). La réservation et l'achat de billets pour les différents spectacles de la saison culturelle se font auprès de ce service ou sur internet.

Social

S'y réunissent le service action sociale/ personnes âgées (Maison de la solidarité), le service emploi/insertion (Maison de la solidarité), le service logement social (hôtel de ville – 1er étage), le centre de soins (Maison du Léopard).

Action sociale

En réseau avec tous les autres partenaires sociaux, la Ville apporte son soutien aux personnes et aux familles en difficulté sociale. Cette aide peut prendre différentes formes : chèques alimentaires, règlement de factures, prise en charge du transport ou de la restauration scolaire, aides pour les abonnements à la médiathèque et à l'école municipale de musique.

Seniors

Favoriser et faciliter le maintien à domicile est un objectif de la municipalité. Téléalarme, portage de repas à domicile, aides à domicile, aides financières... plusieurs services sont proposés par la Ville pour faciliter le quotidien des aînés.

Emploi-Insertion

L'objectif est d'aider et de faciliter les démarches des personnes en recherche d'emploi notamment grâce au Point Relais Emploi. Plusieurs outils sont mis à leur disposition : outils informatiques, documentation... Ceux qui le souhaitent peuvent obtenir un entretien individuel pour obtenir des conseils, préparer un entretien d'embauche...

La Ville accompagne socialement et professionnellement les personnes bénéficiaires du RMI (célibataires de + de 25 ans).

Logement social

Le service, en lien avec les bailleurs sociaux, est chargé de recueillir et de traiter les demandes de logement social des familles sébastienaises. Il gère également le fonds de solidarité pour le logement qui a pour but d'aider les familles les plus démunies.

Centre de santé et prévention

Son action est centrée sur la prévention. Des permanences pour des soins sur prescriptions médicales (pansements, prises de sang, vaccinations...) sont organisés tous les matins.

Services techniques

Ce service regroupe :

- le patrimoine bâti, qui veille à l'entretien des bâtiments municipaux et au suivi des travaux des nouveaux équipements ;
- le service espaces verts, qui a pour mission d'entretenir les espaces verts de la commune y compris ceux des écoles publiques ;
- le bureau d'études.

Urbanisme

Le suivi des grands chantiers en cours est assuré par le service urbanisme. Les déclarations de travaux et les demandes de permis de construire doivent être faites auprès de ce service. C'est également ce service qui est chargé de la révision du PLU.

Marchés publics

Toutes les procédures de marchés publics lancées par la Ville sont mises en place et suivies par ce service.

Communication

Les principales activités du service sont :

- L'édition : tous les documents de communication et d'information municipale sont pris en charge par le pôle édition. Selon les dossiers, cela comprend la rédaction, la conception, la fabrication des supports. Quelques exemples :
- le magazine municipal ;
- le « Saint-Seb'Actu » qui sort tous les deux mois et qui traite des informations municipales pratiques et associatives ;
- les plaquettes d'information (saison culturelle, jeunesse, médiathèque etc.), les affiches pour annoncer des événements...
- Le multimédia : au sein du service un webmaster s'occupe de la mise à jour du site Internet, un agent multimédia

s'occupe de la photographie et de la vidéo.

■ L'organisation d'événements comme la programmation des Cinéphiles.

Développement associatif

Le service gère la location des salles municipales (salle de la Noé Cottée, ESCALL, etc.) aux associations et aux particuliers.

Il est constamment en relation avec les associations. Une aide matérielle (prêt de salle, de matériel...) et une aide physique leur sont apportées toute l'année pour leurs activités et leurs manifestations.

23/04/2019



DOCUMENTS MIS À DISPOSITION:

 [Guide pratique 2018.pdf](#) [586.7ko] 

 [Organigramme des services municipaux.pdf](#) [1362.9ko] 

Mots-clés: services municipaux,Développement associatif,Communication,Marchés publics,jeunesse,Urbanisme,Services techniques,Centre municipal de soins infirmiers,Logement social,Emploi,Insertion,Seniors,Action sociale,Social,Culture,population,élections,Vie scolaire,Petite enfance

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/la-mairie/services-municipaux>